

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet tenue exceptionnellement en huis clos le lundi 18 janvier 2021 à compter de 17h35, en vertu de l'arrêté pris par la ministre de la Santé et des Services sociaux (COVID-19), ayant quorum et se déroulant sous la présidence de monsieur le maire Serge Newberry. La séance est enregistrée et l'enregistrement sera mis à la disposition des citoyens.

Sont présents :

Monsieur le Maire Serge Newberry
Madame la conseillère Mona Donnelly
Madame la conseillère Alice Meilleur Pieschke
Monsieur le conseiller Martin Bertrand
Monsieur le conseiller Mario Bérard
Monsieur le conseiller Réjean Meilleur
Monsieur le conseiller Elie James Azola Moankong

Sont aussi présents :

Monsieur Mario Boyer, directeur général par intérim et madame Lynn Kearney, consultante externe.

Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Il est convenu à l'unanimité d'ouvrir la séance avec l'ordre du jour suivant :

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption du PV de la séance extraordinaire du 14 janvier 2021
- 3- Adoption des listes de comptes payés et payables
- 4- Réclamation au MSP – signataire du formulaire
- 5- Achat de timbres – envoi de la taxation
- 6- Plan d'intervention aqueduc – résolution d'acceptation
- 7- Programme de gestion des actifs municipaux – FCM – Signature
- 8- Demande de subvention – Emploi Été Canada
- 9- Plainte à la Commission municipale – frais juridiques afférents
- 10- Question du public
- 11- VARIA
- 12- Fermeture de la séance

2021-01-012 - Adoption de l'ordre du jour

Madame la conseillère Alice Meilleur Pieschke, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Meilleur, propose et il est résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 janvier 2021 soit adopté tel que présenté.

2021-01-013 - Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 janvier 2021

Madame la conseillère Alice Meilleur Pieschke, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Meilleur, propose et il est résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 janvier 2021 soit adopté tel que présenté.

2021-01-014 - Adoption des listes de comptes payés et payables

Considérant que les paiements suivants ont été émis depuis la dernière approbation par le conseil :

- Lot du 16 novembre 2020 – chèques 906 à 934 totalisant 85 904.36 \$
- Lot du 22 décembre 2020 – chèques 935 à 973 totalisant 75 150.55 \$
- Lot du 31 décembre 2020 – chèques 974 à 1006 totalisant 30 215.56 \$
- Lot du 14 janvier 2021 – chèques 1008 à 1015 totalisant 38 207 \$

Considérant que la liste détaillée de ces comptes déposée en documentation aux membres du conseil et toujours disponible au bureau du secrétaire trésorier;

En conséquence, le conseiller Mario Bérard, appuyé par la conseillère Mona Donnelly, propose et il est résolu à l'unanimité d'entériner les lots de chèques émis au grand total de 29 477.47 \$

2021-01-015 - Programme général d'aide financière lors de sinistres

Considérant que les dommages subis par la municipalité lors de la crue printanière 2019 et les charges afférentes réclamées par la municipalité au montant total de 114 313.26 \$ dans une réclamation déjà effectuée;

Considérant que le MSP a en basse de donnée le nom d'anciens employés de la Municipalité à titre d'interlocuteur;

En conséquence, le conseiller Mario Berard, appuyé par le conseiller Martin Bertrand, propose et il est résolu à l'unanimité de mandater monsieur Mario Boyer pour signer et mettre à jour le dossier de réclamation.

2021-01-016 - Achat de timbres-poste

Considérant que taxation annuelle approche et requiert un grand nombre d'envois postaux;

En conséquence, la conseillère Mona Donnelly, appuyé par le conseiller Réjean Meilleur, propose et il est résolu à l'unanimité d'accepter l'achat du lot de timbres requis, soit 1200 timbres.

2021-01-017 - Acceptation formelle du plan d'intervention 2018 (mis à jour en décembre 2020) pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées

Considérant que la firme WSP a procédé à une mise à jour du plan d'intervention de la Municipalité;

Considérant que la Municipalité a pris connaissance du contenu du rapport de WSP (version 2.0 – Final daté de décembre 2020);

Considérant le courriel entré à cet effet au bureau municipal le 15 janvier dernier;

En conséquence, le conseiller Elie James Azola Moankong, appuyé par la conseillère Mona Donnelly, propose et il est résolu à l'unanimité d'accepter ce plan d'intervention tel que déposé.

2021-01-018 - Signature de la convention de subvention de la FCM – Programme de gestion des actifs municipaux

Considérant que la Municipalité a déposé un projet en 2019 : *Évaluation et plan d'intervention des infrastructures routières de la Municipalité de L'île-du-Grand-Calumet* et que ce dernier a été approuvé par la FCM pour un montant de 35 000 \$;

Considérant que la convention d'aide financière doit être signée pour mettre à jour le dossier;

Considérant le courriel entré à cet effet au bureau municipal le 11 janvier dernier;

Considérant que l'étude a été effectuée en lien avec ce financement par la firme EXP.

En conséquence, la conseillère Alice Meilleur Pieschke, appuyé par la conseillère Mona Donnelly, propose et il est résolu d'autoriser monsieur Mario Boyer, Dg par interim, à signer la convention.

2021-01-019 - Demande de financement – Emploi été Canada

Considérant que le programme de subvention fédéral est reconduit et que la Municipalité souhaite embaucher des étudiants pour des travaux d'entretien, d'embellissement et de sensibilisation en environnement à l'été 2021 ;

En conséquence, le conseiller Mario Berard, appuyé par le conseiller Rejean Meilleur, propose et il est résolu d'envoyer une demande de financement pour 2 étudiants et d'autoriser monsieur Boyer à signer toute documentation à cet effet.

2021-01-020 - Plainte à la Commission municipale du Québec – Frais juridiques afférents

Considérant qu'une plainte a été formulée à la Commission municipale du Québec à l'encontre du maire de la Municipalité;

Considérant que l'article 711.19.1(2) du Code municipal du Québec prévoit que les frais juridiques de défense doivent être assumés par la municipalité et que le Maire souhaite se prévaloir de cette mesure;

En conséquence, la conseillère Mona Donnelly, appuyé par le conseiller Martin Bertrand, propose et il est résolu de défrayer les honoraires, tel que le prévoit le code municipal, liés au mandat octroyé par le Maire à Me Rino Soucy.

Messieurs les conseillers-conseillères Elie James Azola Moakong, Réjean Meilleur et Alice Meilleur Pieschke se retirent de la table considérants avoir un conflit d'intérêt avec la situation.

Parole au public

Aucune question spécifique n'a été adressée préalablement à la séance, tel que le permettait l'avis public à cet effet.

Monsieur Réjean Meilleur exprime des préoccupations en lien avec le transport lourd dans un secteur de la municipalité et se questionne quant aux dates de dégel qui seront publiées par le MTQ.

Clôture de la séance

Madame la conseillère Alice Meilleur Pieschke, appuyé par monsieur le conseiller Mario Bérard, propose et il est résolu de clore la présente séance à 17h53.

Je, Serge Newberry, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature et à l'approbation par moi de toutes les résolutions et règlements qu'il contient au sens de l'article 53 du Code municipal.

Serge Newberry, maire

Mario Boyer, secrétaire-trésorier

PROJET À ADOPTER PROCHAINE SÉANCE